



AUDIENCE AVEC LE MINISTRE GABRIEL ATTAL DU 23 NOVEMBRE 2022

L'ensemble des organisations syndicales représentatives de la DGFIP a été reçu en audience par Gabriel Attal, Ministre délégué chargé de l'action et des comptes publics, **suite au décès de notre collègue dans des conditions dramatiques le 21 novembre 2022**, en présence également de Mme Seguy cheffe RH et de MM. Fournel DG, Magnant DGA, IAN-NUCCI chef du service de la sécurité de la sécurité juridique et du contrôle fiscal et Cantin, SG par intérim du ministère.

En premier lieu, le **Ministre souhaite nous adresser ses plus sincères condoléances** pour notre collègue tué dans l'exercice de ses missions et précise qu'**une enquête** menée par le procureur général du Pas de Calais est **en cours**.

Le Directeur Général précise que **l'image véhiculée par les médias du contribuable vérifié est tronquée** et que celui-ci s'est complètement exonéré des règles en matière de comptabilité et de fiscalité. Il était présenté comme un contribuable « difficile » mais pas menaçant.

Cependant, un véritable malaise avait été ressenti par la vérificatrice lors de sa dernière intervention en août, ce qui avait conduit à la proposition d'un dernier RDV à distance (qu'il avait refusé) expliquant ainsi la venue du chef de brigade avec la vérificatrice lors de ce rendez vous.

La délégation **F.O.-DGFIP** a exprimé les sentiments ressentis par **toute la communauté DGFIP allant de la tristesse, la peur et la colère**.

Elle a insisté sur les **propos tenus sur les réseaux sociaux** où certains légitiment la **violence contre les agents des finances publiques** au nom d'une prétendue pression fiscale.

F.O.-DGFIP a insisté sur le fait que les **suppressions d'emplois** au sein des structures de contrôles conjuguées à la **loi ESSOC**, dans le contexte post COVID, ont peut être laissé penser aux contribuables que le droit à l'erreur devenait un acquis.

De plus, les **contribuables ont perdu l'essence même de l'impôt** puisqu'ils constatent que le service public se délélite et se dégrade alors même qu'ils paient toujours plus d'impôt.

F.O.-DGFIP demande la mise en place d'un véritable travail de fond sur la sécurité des vérificateurs mais également de tous les agents nomades de la DGFIP sans oublier les agents des accueils dans le contexte de la restriction de la politique immobilière.

En réponse, le Ministre a rappelé que **les agents publics** sont avant tout l'émanation de l'Etat et qu'ils **doivent être respectés**.

On a pourtant en souvenir les **propos simplistes et provocateurs** prononcés en 2019 par le Président de la République **sur la « douille » qui avaient particulièrement heurté les vérificateurs**.

Le Ministre estime qu'il faut, en effet, **sécuriser toutes les procédures en trouvant un équilibre entre celles sur place et celles à distance**. Il évoque également la mise en place de **téléphones d'alerte** où l'agent pourrait juste appuyer sur un bouton SOS.

Le Directeur Général ajoute qu'il faut absolument **programmer des travaux urgemment sur la sécurité** mais estime que la relation de confiance est un facteur majeur de la « décontraction » du contrôle.

Un premier rendez vous est déjà prévu après les élections professionnelles. Le ministre et le directeur général proposent une actualisation de la circulaire de 2013, des échanges sur « Comment améliorer la sécurité des agents des finances publiques » et « Attractivité de la DGFIP dans ce contexte, un enjeu collectif ».

Pour F.O.-DGFIP, Il est indispensable que les enseignements tirés de cette tragédie soit à la hauteur du traumatisme et permettent de véritablement renforcer la protection des agents.

Nous le devons à la mémoire de notre collègue, nous le devons à la souffrance de ceux qui restent, nous le devons à l'ensemble des personnels. Il faut que d'un acte aussi odieux surgissent des avancées, que les choses changent enfin, pour que nous n'ayons pas le sentiment que la mort de Ludovic et le calvaire d'Hélène ne soient pas, en plus d'être intolérables, totalement inutiles.